académie
Aix-Marseille

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Aix-en-Provence, le 29 septembre 2014

Alain BRUNIAS
Inspecteur de l'Éducation nationale
Anglais Lettres
Coordonnateur langues en LP

À

Mesdames et Messieurs les professeurs d'anglais des lycées professionnels publics et privés sous contrat
Mesdames et Messieurs les professeurs de LV2

s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

**Rectorat**

**Bureau des inspecteurs de l'Éducation nationale du second degré**

**Alain BRUNIAS**
**IEN enseignement général**
**Anglais Lettres**
alain.brunias@ac-aix-marseille.fr

Affaire suivie par :

**Sandrine GASTALDI**
**Bureau des IEN second degré**
Téléphone :
04 42 91 70 40
ce.ien@ac-aix-marseille.fr

**Christine ROWE**
**Chargée de mission pour l'Inspection Anglais-Lettres**
christine.rowe@ac-aix-marseille.fr

**Frédéric MICHEL**
**Chargé de mission pour l'Inspection Anglais-Lettres**
frederic.michel@ac-aix-marseille.fr

**Place Lucien Paye**
**13621 Aix-en-Provence**
**cedex 1**

**Objet : mise en place d'un Projet Langue(s) Vivante(s) d'Établissement (PLVE)**

Chers collègues,

La mise en place d'un **PLVE** dans un lycée professionnel répond à l'ambition du programme de langues et aux nouveaux enjeux académiques et nationaux. Elle vise à améliorer la performance des élèves en classes de 3ème prépa-pro, CAP et baccalauréat professionnel à partir de la rentrée 2014.

Objectifs d'un projet langue(s) :

- valoriser les projets existants et les faire connaître à l'Institution afin qu'elle puisse suivre et accompagner les équipes pus efficacement ;
- développer la culture du travail collectif dans les établissements ;
- optimiser la qualité des enseignements en ciblant des priorités pédagogiques liées au contexte de chaque lycée professionnel ;
- participer au grand chantier national de l'évaluation des élèves ;
- s'inscrire dans une démarche qualité et acquérir une culture de l'auto-évaluation (QualÉduc / Qalep) ;
- participer éventuellement aux projets innovants CARDIE pilotés par la DAFIP ;
- apporter davantage de cohérence dans les projets de formation,
- valoriser la discipline « langue(s) vivante(s) » dans l'établissement ;
- contribuer à la liaison Bac Pro / BTS ;
- favoriser le lien entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel ;
- redéfinir le rôle et la mission du coordonnateur de la discipline « langue(s) vivante(s) ».

Le **PLVE** s'inscrit pleinement dans la prévention de l'absentéisme et du décrochage, une priorité de Monsieur le Recteur.

Le PLVE est composé de un à trois axes. Chacun des axes doit être clairement défini et en adéquation avec le projet d'établissement. Les actions mises en œuvre seront simples afin de favoriser l'adhésion du plus grand nombre.

Le PLVE laisse une grande part d'autonomie pédagogique aux équipes et à chaque professeur. L'innovation, dans un cadre réglementaire et autorisée par le chef d'établissement, permet d'expérimenter toutes nouvelles démarches améliorant la performance des élèves.

Le PLVE permet aux équipes de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre par le biais de l'auto-évaluation.

Notre site *Anglais LP* vous accompagne dans le processus en mettant notamment à votre disposition des outils et les formulaires académiques facilitant l'écriture de ces projets.
Les documents à renseigner, disponibles en ligne, sont soumis à l'approbation de votre proviseur ou directeur qui en envoie une copie à l'Inspection.
Des réunions d'équipe en établissement ou en bassin seront organisées dès le premier trimestre de l'année scolaire 2014-2015.
Les professeurs d'allemand, d'espagnol et d'italien qui participeront à un PLVE sont priés d'en informer l'inspectrice ou l'inspecteur de la langue concernée et de la/le mettre systématiquement en copie des courriels qui seraient adressés à l'Inspection anglais-lettres.

Par avance je vous remercie de votre investissement dans ces Projets Langue(s) Vivante(s) d'Établissement.
Recevez nos encouragements et notre soutien dans les diverses actions que vous allez mettre en œuvre à partir de la rentrée 2014.

Cordialement,
Alain BRUNIAS
IEN

Christine ROWE
CMI

Frédéric MICHEL
CMI